



Communiqué N° D13-91 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 07 AVR 2026  
Portant publication des résultats de la Consultation passée suivant Autorisation de gré à gré n°07894-25/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3 du 22 décembre 2025 actualisée par la lettre n°01663-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6 du 06 mars 2026, pour l'acquisition des médicaments et intrants de prise en charge des patients au Ministère de la Santé Publique.

Financement : Fonds de Solidarité au titre de l'exercice 2025 destinés à l'Organisation de la Campagne de Santé gratuite dénommée « Promotion Santé Extrême-Nord 2025 »

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage Communiqué :

L'Entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire de la Consultation susvisée, suivant les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Conformité de l'Offre		Livraison		Enveloppe prévisionnelle (en FCFA)	Montant TTC proposé (en FCFA)	Rang	Observations
	Oui	non	Délai	Lieu				
K PHARMA Sari BP: 1531 Douala Tél: 677 550 740 698 006 031	Oui		60 Jours	Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)	210 000 000	210 000 000	1 <sup>er</sup>	Proposé attributaire

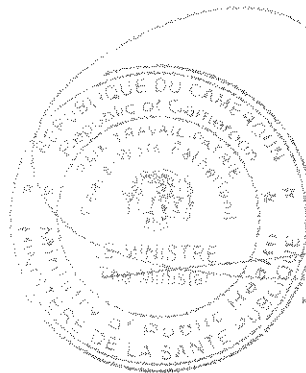
Le mandataire de l'entreprise ci-dessus désignée attributaire du marché est invité à se présenter au Service des Marchés Publics (Bureau du Suivi et du Contrôle de l'Exécution des Marchés) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CIPM/MINSANTE
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES.



*Dr. Marianne Malachie*